La Gazette en Yvelines

N°134
Mercredi 20 juin 2018
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Directeur de cabinet du maire Rassemblement national pendant neuf mois en 2017, il conteste son licenciement et déplore « la solitude dans laquelle le maire exerce son mandat ».

Mantes-la-Ville L'ex-dircab' dénonce la « faiblesse » du maire



Dossier - P.2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Transports : bientôt des hubs en réseau ?

Actualités p.7

AUBERGENVILLE



L'électricité progresse chez Renault Flins qui attend encore un modèle



Actualités p.6

ROSNY-SUR-SEINE

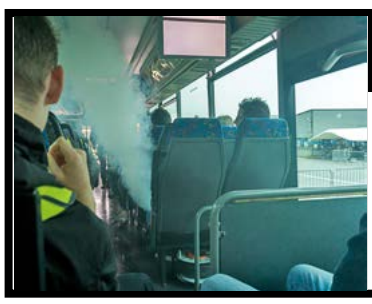
Une vieille ferme devient un village de mariages



Actualités p.8

MANTES-LA-JOLIE

Dunlopillo : Adova confirme sa future usine



Actualités p.9

HOUDAN

Les collégiens aident à la prévention incendie

P. 4 ACHERES Un magasin Action ouvre ses portes à la rentrée

P. 7 SEPTEUIL Les habitants veulent freiner les chauffards

P. 8 ANDRESY Attendu, le nouveau city-stade inauguré

P. 9 TRIEL-SUR-SEINE Le dernier camp de Roms évacué

P. 11 YVELINES Inondations et bouchons suite aux pluies diluviennes

P. 12 COURSE PEDESTRE L'inside trail de Conflans, une course très rude

P. 14 FÊTE DE LA MUSIQUE La musique célébrée ce jeudi

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

Offres promotionnelles sur les tomates et pastèques

A retrouver en page 11

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

MANTES-LA-VILLE L'ex-dircab' dénonce la « faiblesse » du maire

Il a été directeur de cabinet du maire Cyril Nauth (RN) pendant neuf mois avant de se trouver évincé. Il critique un maire décrit comme solitaire et isolé, tandis que des témoignages récoltés ces derniers mois par *La Gazette* pointent sa subordination à certains hauts fonctionnaires communaux.

Seul maire FN (devenu RN au 1er juin, Ndlr) d'Île-de-France, l'édile mantevillois Cyril Nauth n'avait pas vraiment prévu que son directeur de cabinet déballe son sac, moins d'un an après qu'il l'ait débarqué sans ménagement de la mairie... même si c'est maintenant la seconde fois qu'un directeur de cabinet qu'il recrute personnellement finit rapidement licencié, conteste son éviction et critique l'action politique comme managériale de l'élu.

Incapacité à réunir sa majorité pour les conseils municipaux, isolement institutionnel, flottements autour du nouveau groupe scolaire, faiblesse générale, tout y passe dans les critiques adressées par son ex-directeur de cabinet. Sans être jamais nommé, apparaît aussi en filigrane un talon d'Achille de l'édile RN, de plus en plus visible ces derniers mois selon de nombreux témoignages : sa subordination supposée à certains cadres de sa haute administration communale dont il est proche.

De son côté, Bruno Roy se souviendra longtemps de son premier poste de directeur de cabinet. La cinquantaine passée, cet homme avenant reprend des études d'administration publique à l'université. Son diplôme presque en poche, il cherche une mairie acceptant d'embaucher un quinquagénaire dont elle serait la première expérience. Par l'intermédiaire d'une connaissance, il croise le chemin du maire Cyril Nauth, dépourvu de directeur de cabinet depuis le départ de Nicolas Boher.

« *Il m'avait expliqué avoir une vision d'abord municipale, et pas partisane, dans son action quotidienne, bien que son élection procède de cette étiquette* », se souvient-il de leur première rencontre. Car le poste de directeur de cabinet est sensible : il n'est pas fonctionnaire mais constitue une véritable cheville ouvrière et politique, au service d'un maire ou d'un président de collectivité, faisant le lien avec les élus de la majorité comme de l'opposition et avec la presse, entre autres.

Bruno Roy entre à l'hôtel de ville le 26 janvier 2017. « *Au bout de quelques semaines, je suis bien intégré, j'avais de très bonnes relations avec les adjoints, et ça se passait bien avec la population* », se souvient-il. A l'été, il subit un arrêt-maladie, puis en revient à la rentrée pour se trouver convoqué à un entretien préalable de licenciement. Lors de ce dernier, il « *découvre un rapport de la hiérarchie administrative* », où des griefs à son encontre sont formulés sur plusieurs pages.

Ceux-ci sont repris par Cyril Nauth, qui lui aurait reproché, par exemple, de n'avoir pas « *mis en place une politique économique pour la ville en six mois* », sans pour autant jamais le lui avoir demandé. « *Je tombe des nues, j'essaie de donner des arguments...* », rapporte l'ex-directeur de cabinet toujours choqué neuf mois après cette éviction soudaine.

Marqué par l'étiquette d'une mairie RN, Bruno Roy n'a pas encore pu retrouver de collectivité pour exercer, même s'il reste raisonnablement optimiste. Il a demandé en novembre dernier, au tribunal administratif, l'annulation de la décision de licenciement pour insuffisance professionnelle. Il ne souhaite ni « *de somme exhorbitante* », ni sa réintégration : « *Je n'en fais pas une affaire d'argent mais d'honneur.* »

Surtout, lui qui n'est pas politiquement proche du RN s'estime maintenant libre de s'exprimer sur l'action de son précédent employeur. « *Je ne suis pas venu défendre mon affaire, mais m'exprimer sur Mantes-la-Ville* », répète-t-il d'ailleurs à plusieurs reprises lors de son entretien avec *La Gazette*. L'analyse de cet ex-directeur de cabinet de Mantes-la-Ville n'est pas révolutionnaire.

Elle confirme en effet celle formulée à maintes reprises par les groupes formant l'opposition municipale. Il a voulu la mettre en place publique, car à deux ans des élections municipales, « *il ne faudrait pas que les Mantevilloises et Mantevillois soient éclipsés par des querelles uniquement politiciennes, c'est-à-dire le FN contre d'autres listes, ou par des querelles d'égos* », prévient Bruno Roy (qui n'habite pas la commune et n'a pas indiqué vouloir y devenir élu, Ndlr).

« *Ce qui est dommage pour Mantes-la-Ville est qu'elle a des atouts, qu'elle est sur un territoire extrêmement dynamique. Elle n'en profite pas, et d'autant moins qu'elle est sous la majorité de M. Nauth* », estime-t-il de manière générale. Plus spécifiquement, il évoque « *le psychodrame du groupe scolaire* », qui a agité le conseil municipal pendant près d'un an (et sera finalement construit au pied du parc de la Vallée, Ndlr).



LA GAZETTE EN YVELINES

Bruno Roy, qui n'est pas politiquement proche du FN (devenu RN au 1er juin, Ndlr), s'estime maintenant libre de s'exprimer sur l'action de son précédent employeur.

Il s'expliquerait notamment par « *l'isolement* » et la « *faiblesse politique* » du maire vis-à-vis des autres institutions : entre autres, la communauté urbaine « *au sein de laquelle la voix des quelques conseillers FN est inaudible* », mais aussi et surtout l'inamovible et incontournable président du conseil départemental Pierre Bédier (LR), avec qui « *Cyril Nauth a trouvé les moyens d'une animosité déjà légendaire* » (et réciproque, Ndlr) depuis son élection en 2014.

Sollicité par *La Gazette*, l'édile RN mantevillois ne souhaite pas « *rentrer dans les motifs qui ont mené au licenciement* ». Il considère en effet que ce sont « *des affaires internes à la mairie, entre un employeur et un employé* ». Il se contente ainsi d'indiquer qu'il n'était « *pas satisfait de son travail* », une critique « *d'une excessive banalité* ».

« *Pour moi, ça justifie a posteriori un licenciement,* poursuit cependant le maire d'un commentaire sur la démarche publique de Bruno Roy. *Un directeur de cabinet est recruté pour un certain nombre de qualités, et notamment sa discrétion... pour quelqu'un qui prétend occuper ce genre de poste, je ne comprends pas du tout, c'est très étrange comme démarche.* » Au sujet des péripéties du groupe scolaire, il renvoie aux nombreux débats tenus en conseil municipal, comme dans la presse.

Mais son ancien directeur de cabinet, s'il déplore « *l'isolement* » de l'édile hors de sa mairie de Mantes-la-Ville, critique aussi lourdement « *la solitide dans laquelle le maire exerce son mandat* ». Rappelant l'incapacité de plus en plus régulière de la majorité à se réunir en nombre suffisant pour tenir conseil municipal, il regrette « *un naufrage pour la démocratie* » qui engendrerait « *des répercusssions néfastes* » pour la commune.

Son récit de l'intérieur de la mairie, ajouté de nombreux témoignages exprimés publiquement ou récoltés par *La Gazette* depuis plusieurs mois, font en effet état d'un changement important dans le fonctionnement municipal, particulièrement prégnant depuis un an. Selon nos informations, certains cadres de la haute administration communale, proches personnellement comme politiquement de Cyril Nauth, exercent une influence de plus en plus forte sur ses décisions.

L'avis de ces fonctionnaires proches du maire prend même parfois le pas sur les décisions prises avec ou par ses adjoints. Toujours selon nos informations, Monique Fuhrer-Moguerou, qui se garde bien d'en parler en public mais n'en fait pas mystère en privé, a très mal vécu divers revirements du premier magistrat. Lors du mouvement social ayant entouré le retour imposé au personnel communal des 1607 h de travail annuel, il a en effet été mené à contredire l'engagement pris par son adjointe au personnel, au profit de la préférence exprimée par des cadres municipaux.

Ces changements d'avis parfois brusques, résultant de l'influence de ces hauts fonctionnaires, sont parfois fort mal vécus par les adjoints. Elles ne sont pas vraiment mieux reçues par les interlocuteurs de la municipalité, à l'instar des représentants du personnel, ballotés en 2017 entre la légitimité incontestable de leur adjointe et celle, qui l'est bien plus car ne procédant pas d'une élection, des responsables de l'administration municipale, s'exprimant par la voix du maire.

Cyril Nauth assume la solitude de certaines prises de décisions au sein du conseil municipal. « *Que le maire ait une sorte de prééminence sur les adjoints ou les conseillers municipaux semble être tout à fait normal, et dans l'ordre des choses,* commente l'édile. *Que dans certains autres exécutifs, il y a peut-être davantage de collégialité, c'est leur affaire, mais en l'occurrence, ça n'a jamais démontré une efficacité particulière.* »

Il assure cependant ne pas agir seul, « *loin de là* ». Selon lui, à Mantes-la-Ville, « *les élus font de la politique, tranchent et prennent les décisions* » quand les cadres « *sont là pour présenter des solutions ou des propositions quand on leur soumet un problème* ». Pourtant, selon nos informations, il a été mené à plusieurs reprises à trancher politiquement contre l'avis de ses propres adjoints, et en suivant celui de sa haute administration.

« *Très content* » de cette dernière, d'ailleurs parfois critiquée par l'opposition, il estime « *qu'il s'agit d'entreprises de déstabilisation* » car « *comme le maire est solide et répond aux attaques, on essaie de taper sur telle ou telle personne à l'intérieur de la mairie* ». Pour Cyril Nauth, « *la manière dont on fonctionne en interne ne regarde personne dans la mesure où on respecte la loi et le droit* ». Il fait d'ailleurs noter que « *les liens de proximité politique entre un maire ou les élus et certains cadres sont tout à fait normaux* » et qu'il n'y a en la matière « *pas de règle particulière* ».

Il donne en exemple la proximité entre Emmanuel Macron et ses conseillers dont lui ne jugera que « *les résultats* » et non les plaintes de ses ministres ignorés. Cyril Nauth poursuit en citant Patrick Stefanini, responsable LR et longtemps Directeur général des services (DGS) du conseil régional d'Île-de-France, les deux maires et DGS de vallée de Seine, le Vernolitain Pascal Collado (DVD) et le Buchelois Paul Martinez (UDI), ou encore le DGS de la communauté urbaine, un proche du président du conseil départemental Pierre Bédier (LR). « *Je me fiche de leur degré d'intimité, qu'ils vivent ensemble ou qu'ils dorment ensemble : ce que j'attaquerai, c'est leur politique* », estime-t-il.

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

VALLEE DE SEINE Trains, bus, covoiturage, vélos, recharge, commerces : bientôt des hubs en réseau ?

Pour accompagner l'arrivée du RER E annoncée en 2024, la communauté urbaine souhaite créer plusieurs dizaines de « hubs » de transport, dans les villes comme dans les communes rurales.



LA GAZETTE EN YVELINES

Jeudi 14 juin, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) organisait la première phase d'une des plus grandes opérations de comptages simultanés jamais réalisée en Île-de-France.

D'ici quelques années, un automobiliste ou un cycliste habitant un village ira-t-il au travail en se garant à quelques kilomètres de la gare, le temps de regarder les titres de presse, puis d'emprunter un bus l'amenant au train sans embouteillages ? C'est en tout cas le pari que s'apprêtent à faire les élus des 73 communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, avec la création prévue en cinq ans de 66 « *hubs* », regroupant différents modes de transport et fonctionnant en réseau.

« *C'est un noeud de mobilités* », résume sans anglicisme Laurent Schlaientzauer, directeur général des mobilités de GPSEO, lors d'une réunion tenue jeudi dernier à Rosny-sur-Seine, devant des chefs d'entreprise, dans le cadre du projet de « *pôle gare* » de la commune. Arrivé l'an dernier de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, il est chargé de la création de ces noeuds de transports mêlant public et privé, individuel et collectif, et de leur mise en réseau.

« C'est un noeud de mobilités »

Devant les patrons rosnéens, il indique que les principaux « *hubs* » multimodaux seront constitués par les alentours des gares de vallée de Seine, et en particulier celles où le RER E s'arrêtera. Au-delà des gares SNCF, les futurs noeuds les plus importants seront situés dans des communes et des endroits à forte concentration de besoins de déplacements entre domicile et travail, comme les zones d'activité des Garennes aux Mureaux, des Quarante sous à Orgeval, ou celles de Buchelay.

« *Quand on s'écarte des gares, on peut dupliquer ce système*, détaille-il ensuite devant une carte constellée de points de rencontre. *Plutôt que de disperser dans une ville ces endroits où on va avoir besoin d'un taxi, de prendre un bus ou de garer son vélo, on va concentrer nos efforts, les regrouper avec un point d'information.* »
Certains de ces noeuds commenceront à naître dans les prochains mois, dans le cadre de la création d'une centaine de points de recharge de véhicules électriques.

Mais n'est-ce pas précisément ce qu'avait tenté de faire GPSEO avec les stations du réseau de covoiturage du quotidien Covoit'ici, pourtant récemment abandonné ? « *La grosse différence est qu'on prend un risque mesuré,* répond Pierre-Yves Dumoulin (LR), vice-président chargé des transports à GPSEO et maire de Rosny-sur-Seine. *A part l'installation foncière, un peu de voirie et quelques panneaux d'informations, il n'y a pas toute l'infrastructure de Covoit'ici.* »

Dans ou à proximité des principaux noeuds, la communauté urbaine, s'inspirant de la SNCF avec ses gares, compte bien implanter des commerces, « *seul service qui marche parce qu'il est rentable* », pour faire passer le temps aux voyageurs. Si les premiers « *hubs* » rencontrent le succès espéré, « *au moins la moitié* » des stations devraient avoir été créées d'ici « *deux à trois ans* » selon le directeur des mobilités, dans les parties urbaines comme rurales. Le modèle de circulation sera aussi suffisamment affiné pour se montrer prédictif (voir encadré, Ndlr).

Diminuer les temps de trajet

Cela permettrait alors une véritable mise en réseau, concept pour l'instant « *un peu unique* » en France. Devant les patrons rosnéens, il donne l'exemple des routes départementales descendant vers Mantes-la Jolie. « *Tous les matins, c'est bouché, on s'est dit qu'il serait intelligent de mettre un parking à voitures* » en-dehors de la zone urbaine et de faire « *que les bus circulent plus vite* », indique le directeur des mobilités en désignant un des noeuds de la carte.

Car la réussite de ces noeuds de transport ne se mesurera qu'à leur affluence, et donc à leur efficacité pour faire gagner du temps aux voyageurs, prévient Laurent Schlaientzauer. « *Il faut qu'on joue sur le temps de trajet des personnes qui se déplacent,* analyse-t-il en effet de la principale difficulté du projet. *L'objectif est d'une proposition inférieure au temps proposé aujourd'hui. Si c'est supérieur, ça ne marche pas.* »

Circulation : un modèle informatique et deux comptages géants

Jeudi 14 juin, de nombreux automobilistes de vallée de Seine ont pu observer ces groupes de jeunes gens en gilet jaune, armés de compteurs pour certains, de questions sur les trajets effectués pour d'autres. Ils participaient, d'un bout à l'autre de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), à la première phase d'une des plus grandes opérations de comptages simultanés jamais réalisée en Île-de-France.

Elle était destinée à mesurer précisément les flux de voitures et de camions, leurs origines et leurs destinations, sur les nombreux axes routiers de l'intercommunalité. Les relevés issus de cette opération seront confrontés avec les données issues de son modèle informatique des circulations automobiles, pour vérifier sa pertinence comme pour éventuellement l'améliorer.
« *On essaie de vérifier toutes les interprétations du modèle, et différencier les poids lourds, pour avoir une analyse de tout le réseau routier* », commente Laurent Schlaientzauer, directeur général des mobilités de GPSEO. Un fonctionnaire de la collectivité est dédié à l'élaboration et au maintien de cette simulation informatique, qu'il peut d'ailleurs enrichir des chiffres de futures études issues d'autres collectivités comme la Région ou le Département.

« *Souvent, les études de trajets sont faites dans une ville ou un territoire* » et non sur une zone aussi vaste, note le vice-président de GPSEO aux transports, Pierre-Yves Dumoulin (LR). « *Demain, si le maire de Poissy fait des immeubles, et m'en demande l'impact, on aura déjà des éléments de comptage : on gagne du temps et on mutualise* », poursuit l'élu.

En bref

ACHERES Un magasin Action ouvre ses portes à la rentrée

L'enseigne néerlandaise à bas prix ouvre en septembre dans la zone du Grand cèdre. Action prévoit d'embaucher 18 personnes, le recrutement a déjà débuté.



LA GAZETTE EN YVELINES

L'ouverture de l'enseigne, leader européen de la distribution à bas prix de produits non alimentaires, est prévue pour le 20 septembre prochain.

Action a le vent en poupe. Créée en 1993, devenue leader européen de la distribution à bas prix de produits non alimentaires, l'enseigne néerlandaise s'installe à Achères. L'ouverture du magasin est prévue pour le 20 septembre prochain dans la zone du Grand cèdre, à l'emplacement de l'ancien magasin de literie Jysk.

Selon nos informations, l'entreprise compte embaucher 18 salariés, dont quatre encadrants. Pour ces derniers, les recrutements ont commencé le 13 juin, sept postulants pré-selectionnés ayant eu rendez-vous pour des entretiens au Pôle emploi de Poissy. « *Action marche très bien en ce moment, j'ai l'impression qu'ils prennent beaucoup de clients de Lidl, notamment* », glisse ce jour-là Fatoumata Lanotte, l'une des candidates.

Pour les 14 autres postes, une session d'information et de pré-sélection est proposée le 12 juillet (renseignements au 01 39 79 85 30, Ndlr), puis des entretiens le 9 juillet selon la Méthode de recrutement par simulation (MRS). En vallée de Seine, Action a déjà trois magasins à Buchelay, à Limay et aux Mureaux, et ouvre à la rentrée à Flins-sur-Seine. En 2016, le chiffre d'affaires mondial d'Action croissait de 34 % en un an, à 2,7 milliards d'euros.

En bref

VALLEE DE SEINE Enedis – GRDF : les grévistes dénoncent la vétusté du réseau

A la suite d'un mouvement national, les grévistes d'Enedis et de GRDF ont bloqué le site de Magnanville. Ils dénoncent la vétusté du réseau d'électricité et de gaz dans le Mantois.

Depuis le 7 juin, le site magnanvillois d'Enedis et de GRDF, respectivement filiales d'EDF et d'Engie, est bloqué, dans le cadre d'une grève nationale, par la centaine d'employés qui y travaillent. Ils ont été rejoints, quelques jours plus tard, par leurs collègues du site de Carrières-sous-Poissy. A Magnanville, les syndicats dénoncent la vétusté croissante des réseaux d'électricité et de gaz.

« *Il y a de plus en plus de fuites avérées sur le réseau, mais qui ne sont pas réparées directement* », peste ainsi Jerôme Lemaire, délégué CGT chez GRDF. « *La direction temporise les réparations,* regrette-t-il. *Avant, on réparait directement* ». Chez Enedis, le constat est le même : « *C'est de pire en pire depuis l'ouverture au capital de 2008* », déplore Morgan Delaveau, délégué CGT au sein de la filiale d'EDF.

« *On n'a jamais autant investi dessus* », s'étonne pourtant Carlos Montes, adjoint à la direction territoriale d'Enedis (GRDF n'a pas souhaité s'exprimer, Ndlr). Il avance un investissement annuel moyen de 55 millions d'euros par an pour les 6 000 kilomètres du réseau électrique yvelinois. La grève, elle, perdure à l'heure où nous écrivons ces lignes.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le site de Magnanville est bloqué par la centaine de salariés qui y travaillent. Ils dénoncent la dégradation des réseaux d'électricité et de gaz.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Policiers tués : l'émotion toujours présente

Gérard Collomb s'est rendu au commissariat mantais le 13 juin dernier pour rendre hommage à Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider.

L'émotion est toujours là, deux ans après l'assassinat de Jean-Baptiste Salvaing et de Jessica Schneider, abattus par un terroriste à Magnanville dans la soirée du 13 juin 2016. Ce mercredi, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, s'est rendu au commissariat mantais pour commémorer leur disparition et leur rendre une nouvelle fois hommage. « *La douleur est encore vive,* a-t-il déclaré, après avoir déposé une gerbe de fleurs devant le jardin du commissariat. *Le vide laissé par leur disparition est encore là.* »

« Ca reviendra toujours »

Pour le maire de Magnanville, Michel Lebouc (DVG), présent le soir du drame, « *on n'y pense pas que le jour de la commémoration. Ca revient et ça reviendra toujours* ». La commune de 6 000 habitants en porte encore les stigmates. « *On essaie d'accompagner la population,* poursuit Michel Lebouc. *Il y a encore des gens qui sont suivis psychologiquement.* » Son homologue mantais, Raphaël Cognet (LR), complète : « *La pression n'est pas retombée. A Mantes, il y avait eu une gigantesque émotion et aujourd'hui encore, c'est dans toutes les mémoires.* »

En Image



POISSY Père Pedro, l'humanitaire porteur d'espoir

Son nom est Pedro Opeka mais appelez le Père Pedro. Le célèbre prêtre humanitaire en lutte contre la pauvreté à Madagascar, était au jardin de l'olivier mardi 12 juin, invité par Gilles Djeyaramane, conseiller municipal, qui l'a rencontré plusieurs fois à Madagascar. Surnommé *« l'Abbé Pierre de l'Océan Indien »*, le père Pedro a fondé l'association Akamasoa, venue en aide à près de 500 000 personnes démunies depuis sa création en 1989. *« La pauvreté n'est pas une fatalité. Nous sommes tous responsables pour la combattre »*, a-t-il assené lors de son discours avant que la médaille de la Ville ne lui soit remise.

En bref

VALLEE DE SEINE

SNCF : les usagers aussi en grève ?

L'association est exaspérée et lance une grève de présentation des billets et abonnements. Mercredi 13 juin sur sa page Facebook, le comité des usagers des transports de l'Ouest francilien « *invite à ne plus présenter vos titres de transport et ce tant que le trafic ne sera pas redevenu normal* », afin de protester contre les « *conditions de transport exécrables* » de la SNCF ces derniers mois. L'association demande à chacun d'être en règle, de ne pas prendre à partie les cheminots, de faire grève « *seulement en groupe* », et rappelle : « *Votre responsabilité individuelle sera engagée.* »

Précision

Dans la dernière édition de *La Gazette*, un article évoquait la grève des Atsem exerçant dans les écoles de Limay, mécontentes de la réorganisation en cours. Celle-ci est souhaitée par la mairie afin de réduire leur temps de travail hebdomadaire, actuellement proche des 42 h, mais les fonctionnaires devraient alors travailler pendant les vacances. Autre motif d'achoppement des négociations, qui ne figurait pas dans l'article : « *Le contenu de leur temps de travail, on avait constaté que le temps périscolaire diminuait au profit du ménage* », précise le maire Eric Roulot (PCF) qui souhaiterait réduire au maximum les heures de ménage de ces agents éducatifs spécialisés.



ROSNY-SUR-SEINE Il transforme une vieille ferme en village évènementiel

Sa société a investi près de huit millions d'euros pour transformer en micro-village événementiel un ensemble de bâtiments, isolé sur une colline, afin d'accueillir mariages et séminaires d'entreprises.

« *Quand j'ai vu le lieu, je me suis dit : mais c'est un village, ici ! Le cirque, c'est un rêve de gosse* », s'enthousiasme Alexandre Naudin. Sa société Amadeus a racheté, en 2016, cette parcelle de 2,5 hectares située sur une colline au milieu des champs, au Sud de Rosny-sur-Seine. Elle y investit près de huit millions d'euros pour transformer ses corps de ferme séculaires en deux établissements dédiés à accueillir les mariages de particuliers comme les séminaires d'entreprises dans leurs 2 600 m² habitables.

L'un, nommé Clos de l'orangerie, a ouvert ses portes en mai 2017. Il est d'une facture plutôt conventionnelle, si ce n'est une immense piscine couverte et chauffée, avec bar, sur une terrasse de 900 m² encore en chantier. L'autre, nommé Village de Sully, ouvre début 2019 et mise tout sur son concept : une place de village des années 1980 par un soir de fête estivale, complète avec mairie, cinéma, bar, terrain de pétanque, bureau de poste, cabine téléphonique, épicerie, crèmerie, et même un chapiteau de cirque.

« *Les gens qui cherchent l'originalité sont servis* », note en souriant Alexandre Naudin de ce pastiche encore en chantier. Pourquoi Amadeus a choisi cet endroit afin d'ajouter deux établissements aux quatre qu'elle possède déjà en France ? « *C'est la propriété elle-même et la région* » qui ont séduit Alexandre Naudin, originaire d'Orgeval : « *On est surtout à quatre km de la sortie de l'A13, donc c'est facile d'accès pour les clients.* »

Des clients « qui cherchent l'originalité »

La transformation de cette ancienne ferme « *doit beaucoup à Monsieur Guillamaud* », rapporte Pierre-Yves Dumoulin (LR), qui lui a succédé à la tête de la mairie rosnéenne suite à son décès. L'ancien maire, qui connaissait intimement les lieux, aurait permis à l'association qui en était propriétaire d'entrer en contact avec Amadeus, et fait preuve de « *souplesse* » pour permettre une transformation rapide des lieux.

Prévus pour ouvrir et proposer les mêmes prestations toute l'année, en extérieur ou en intérieur, ces deux nouveaux établissements hôteliers peuvent être loués séparément ou ensemble, le tarif de chacun d'eux étant compris, selon la date, entre 1 500 euros et 8 000 euros par soir. Le Clos de l'orangerie peut héberger 34 personnes (sa capacité doit être doublée l'an prochain, Ndlr), le Village de Sully propose cinquante couchages.

Deux établissements en un

A ce jour, l'entreprise a embauché quinze salariés. Elle devrait en recruter dix de plus avec l'ouverture du Village de Sully, et envisage à terme un chiffre d'affaires annuel de « *quatre à six millions d'euros* ». Dans un second temps, Alexandre Naudin souhaite par ailleurs mettre en place des événements dédiés à une clientèle plus locale, notamment à travers « *un restaurant éphémère surprise* » avec des invitations envoyées aux inscrits par courriel quatre jours avant le repas.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le Village de Sully ouvre début 2019, il mise tout sur son concept : une place de village des années 1980 par un soir de fête estivale.

En bref

VALLEE DE SEINE GPS : Waze et les autres font la sourde oreille

La communauté urbaine tente de négocier, avec les éditeurs de logiciels de navigation, un meilleur respect des règles de circulation.

Une récente édition de *La Gazette* évoquait la problématique posée par les logiciels de navigation GPS (notamment le plus populaire d'entre eux, Waze, Ndlr), dans le cadre de plaintes de riverains et d'élus déplorant le passage de camions dans des rues interdites. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) tente d'engager des négociations avec ces sociétés afin qu'elles respectent la réglementation, sans succès pour l'instant.

« *Ce n'est pas facile, ils n'ont pas envie de faire la différenciation entre poids lourds et voitures* », ni d'allonger les temps de parcours des automobilistes utilisateurs en restreignant certaines voies, analyse Laurent Schlaientzauer, directeur général des mobilités de GPSEO. Comme monnaie d'échange, la communauté urbaine a proposé de se charger d'enregistrer chantiers et autres restrictions de circulation.

« *Ca avance doucement. Il faut donner les informations à tous les opérateurs, mais on n'arrive pas à les mettre tous autour de la table* », poursuit le directeur des mobilités, relativement fataliste : « *On arrivera à faire bouger les choses quand on (les collectivités locales, Ndlr) sera suffisamment nombreux.* »

Indiscrets

Le radar de poche nouvelle génération des policiers municipaux d'Epône, de Nézel et de Mézières-sur-Seine a fait un passage remarqué dans les médias nationaux le mois dernier. « *C'est la première fois qu'un radar est applaudi, bravo Monsieur le maire !* », s'en est récemment amusé le président du Sénat, Gérard Larcher (LR), devant l'édile de Nézel Dominique Turpin (DVD).

Ce couple de poules n'est pas à adopter par n'importe qui ! Dans le cadre des fêtes organisées dans la commune, la mairie de Verneuil-sur-Seine lance un concours en partenariat avec l'enseigne Jardiland : « *Offrir deux poules à une famille vernolienne éco-responsable* » pour « *réduire ses déchets* » pendant trois ans. Les futurs propriétaires devront cependant montrer patte blanche. Une lettre de motivation « *détaillant les mesures envisagées pour répondre au bien-être des poules* » est exigée, et il faut aussi s'engager à transmettre quatre fois par an une campagne de relevés, pendant une semaine, du poids des déchets donnés aux poules.

Qui voudra participer à un escape game avec ce maire d'une commune de près de 40 000 habitants ? L'édile de Poissy, Karl Olive(DVD), a accepté de faire de la publicité à la jeune société pisciacaise The exit, qui a ouvert les portes de ses décors de cinéma en début d'année, en participant à une partie de jeu d'évasion. Les participants peuvent s'incrire au tirage au sort du 26 juin prochain avec un « *like* » sur la page Facebook de l'entreprise, une mention de deux amis en commentaire et un partage de la publication.

Les économies se nichent parfois là où on ne les attend pas forcément dans les collectivités locales. A la mairie d'Andrésy, contrairement à l'habitude, le choix a ainsi été fait d'acheter des véhicules d'occasion pour les déplacements de ses fonctionnaires. Un appel d'offre a récemment été lancé pour acquérir deux « *citadines ou berlines* » ainsi que trois fourgons, tous d'occasion. La municipalité demande cependant des propositions postérieures à 2013, avec un kilométrage inférieur à 60 000 km... ainsi qu'une garantie de deux ans, « *dans la mesure du possible* ».

L'ancien maire et ex-farouche opposant devenu conseiller municipal de la majorité a annoncé à ses soutiens son retrait. Pierre-Marie Darnaut, maire DVG de Gargenville de 2008 à 2010, avait été épinglé dans notre dernière édition pour son silence, depuis qu'il a fait son entrée au conseil municipal, face au premier magistrat Jean Lemaire (UDI) que l'association qu'il présidait, Gargenville Seine Vexin, ne cessait pourtant de brocarder depuis 2014.

Médecin généaliste « *en fin d'activité professionnelle* », Pierre-Marie Darnaut a indiqué « *que son engagement politique ne serait pas reconduit à l'échéance de mars 2020* », rapportait le 14 juin dernier Gargenville Seine Vexin sur son site internet. Ses membres comptent bien cependant continuer à se « *placer en recours de mauvais coups et traîtrises infligés aux électeurs depuis 2010* », et invitent les Gargenvillois à les rejoindre pour « *sécuriser l'alternative de 2020* ».



AUBERGENVILLE L'électrique progresse chez Renault Flins qui attend encore un modèle

La production de la citadine électrique Zoe va être doublée, et le site accueillera la production de sa prochaine génération. Un tout nouveau modèle est aussi attendu vers 2022.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Ses ventes augmentent d'année en année, souligne le directeur. Bientôt, on va plus être freinés par la capacité industrielle que par la demande. »

La nouvelle tombée ce jeudi 14 juin a réjoui la direction de l'usine Renault Flins. Le groupe Renault a annoncé vouloir investir un milliard d'euros dans le développement de la voiture électrique, et le site aubergenvillois fait partie des quatre sites retenus pour mener à bien cette stratégie. Un syndicat s'inquiète toutefois de l'arrêt à venir de la Clio IV, et du niveau de production de la génération suivante.

« *Ces nouvelles viennent consolider le futur de l'usine* », se satisfait jeudi sans réserve le directeur du site Jean-Luc Mabire. Parmi elle, la première est peut-être la plus significative puisque la capacité de production de la Zoe, dont près de 30 000 exemplaires sont sortis des chaînes en 2017, sera doublée. « *Actuellement, sur la chaîne de production, une voiture sur quatre est une Zoe,* détaille Jean-Luc Mabire. *Là, cela veut dire qu'une voiture sur deux sera une Zoe.* »

La production pourra même être portée à 100 000 Zoe par an, si le besoin s'en fait sentir. « *Ses ventes augmentent d'année en année,* souligne le directeur. *Bientôt, on va plus être freinés par la capacité industrielle que par la demande.* » L'usine a aussi été choisie pour produire la prochaine génération de la Zoe, encore en développement. « *Il y aura des investissements à réaliser, des aménagements sur la chaîne de production,* précise le directeur. *Tout cela renforce l'attractivité.* »

Une dernière annonce devrait avoir lieu sur le site en 2019, pour l'usine qui produit actuellement Zoe, Nissan Micra et Clio IV (puis prochainement la Clio V, Ndlr) : une toute nouvelle plateforme (une base de voiture, Ndlr), et par conséquent l'arrivée d'un nouveau modèle aux environs de 2022. A l'heure actuelle, Jean-Luc Mabire n'a pas souhaité donner plus de précisions quand à ce nouveau modèle, ni quant à la nature de sa propulsion, électrique ou thermique.

« *On n'est pas spécialement inquiet, mais on reste méfiant* », commente Ali Caya, secrétaire de la CGT de Renault Flins (minoritaire, Ndlr). « *La production de la Clio IV devrait s'arrêter l'année prochaine,* poursuit le syndicaliste. *La Clio V devrait, elle, être produite en Turquie et en Slovénie. On va perdre la voiture la plus vendue de Renault.* » Selon un article de *L'usine nouvelle*, « *les pourcentages évolueraient vers 80 % en Turquie, 14 % en Slovénie et 6 % à Flins, avec seulement 25 000 voitures par an (contre 15 % et 63 000 en 2017 pour la Clio IV, Ndlr).* »

Du côté de la direction, on déclare « *ne pas connaître* » les dates de fin de production exactes de la Clio IV. « *Ce qui est important pour une usine, ce n'est pas tel ou tel modèle, mais son activité,* insiste-t-on. *L'annonce du doublement de la production de Zoe, l'arrivée de la nouvelle, garantissent à l'usine une activité soutenue [...] qui pourra être complétée si nécessaire par la production de Clio.* »

En bref

YVELINES Des aides pour le patrimoine rural

Le Département alloue 3,6 millions d'euros sur quatre ans à travers une convention avec la Fondation pour la sauvegarde de l'art français.

Afin d'aider les communes rurales souvent impécunieuses lorsqu'il s'agit de sauvegarder ou restaurer leur patrimoine, le conseil départemental des Yvelines a signé jeudi dernier à Versailles une convention le liant, ainsi que son agence dédiée aux projets ruraux, Ingeniery, avec la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. Un financement de 3,6 millions d'euros est prévu pour les quatre prochaines années.

« *Il faut que le rempart s'effondre, que la toiture de la halle s'effrite, que les pierres se détachent de la tour du clocher pour que nous prenions conscience de notre devoir d'en assurer la pérennité* », s'est ému Olivier de Rohan-Chabot, président de la fondation. Sept communes ont déjà sollicité l'agence Ingeniery, a indiqué son président Philippe Benassaya : Guerville, Saint-Martin-la-Garenne, Oinville-sur-Montcient, Maulette, Longnes, Les Loges-en-Josas et Guyonne.

Ces aides financières concernent l'ensemble du patrimoine historique des communes de moins de 25 000 habitants qui sont adhérentes à Ingeniery. Elles s'appliquent « *à tous les bâtiments patrimoniaux* », qu'ils soient ou non classés aux Monuments historiques.

En bref

VILLENNES-SUR-SEINE Le calme est revenu dans les écoles

En février, l'adjointe chargée des agents des écoles avait été évincée après plusieurs mois de fronde du personnel.

La permission supprimée de ramener des aliments non consommés par les enfants chez elles avait constitué un casus belli avec l'adjointe alors en charge des écoles, Valérie Thomassen. Suite à l'éviction de celle-ci en février, au profit de Pierre-François Degand (LREM), à l'occasion d'un remaniement de la majorité, son successeur a remis en place l'ancien système avec quelques adaptations, à la satisfaction des dames de cantines.

« On est plus serein »

« *On propose de nouveau tous les plats aux enfants, tout ce qui reste et qui est consommable est gardé pour l'étude du soir, et les dames de cantines peuvent récupérer ce qui doit être jeté* », détaille le nouvel adjoint, qui a fait installer des panneaux insonorisants. Il a aussi invité des parents à venir à la cantine : « *C'est important que les gens voient par eux-mêmes, qu'il n'y ait pas de fantasmes.* »

« *On a tous retrouvé nos places, on est plus serein dans notre fonction* », se réjouit l'une des agents des écoles qui s'exprimaient en février dans *La Gazette*. « *Ca signifie que les quantités données aux enfants ne sont pas celles des normes officielles* », rappelle de son côté Valérie Thomassen.

SEPTEUIL Les habitants veulent freiner les chauffards

Lundi 11 juin, plusieurs riverains ont exprimé, lors d'une réunion publique, leur colère vis-à-vis des automobilistes trop rapides. La municipalité a exposé ses difficultés, sans forcément convaincre.

« *L'entrée de Septeuil, c'est un grand prix de Formule 1 ! Il n'y a rien pour ralentir les automobilistes* », s'emporte un habitant de la rue de Mantes. Cette dernière est la principale voie de ce village de 2 500 âmes situé à mi-chemin entre Mantes-la-Jolie et Houdan. La rue de Mantes, en fait la RD11, cristallise bon nombre des plaintes de la petite vingtaine de Septeuillais venus en ce lundi 11 juin à la réunion annuelle sur la circulation au sein du village, organisée à la mairie. Les habitants présents n'ont pas semblé être convaincus par les explications des élus.

Radar pédagogique et mobile

Face à eux, le maire Dominique Rivière (SE) et son fils, adjoint à la sécurité, Julien Rivière, reçoivent les doléances et présentent leur plan d'action aux riverains. Les deux élus font face à l'exaspération des participants à la réunion, excédés par la vitesse à laquelle les automobilistes franchissent le village. « *Je suis vraiment très surpris que sur cette grande ligne droite, il n'y ait rien qui soit fait,* poursuit le même habitant de la rue de Mantes. *Quand je suis arrivé il y a un an, je me suis réveillé en sursaut la première nuit à cause du passage à toute vitesse d'un camion.* »

Parmi les solutions mises en place pour réduire la vitesse des automobilistes figure un radar pédagogique, qui informe les automobilistes de leur vitesse en temps réel. Faute de moyens, la commune n'en possède qu'un seul, qu'elle déplace d'une entrée du village à l'autre. « *Le but du radar pédagogique, c'est d'avoir des statistiques et d'aller voir les gendarmes pour leur dire d'aller là où c'est le plus dangereux, pour qu'ils intensifient leurs contrôles*», explique Julien Rivière.

« *Le radar pédagogique, c'est surtout bien pour celui qui le construit* », rétorque une autre riveraine de la rue de Mantes. *S'il n'y a pas de sanctions, ça ne sert à rien !* ». Souvent, les gendarmes effectuent des contrôles pendant « *une heure et demie* », explique Dominique Rivière. Il indique avoir également tenté de faire passer un arrêté municipal interdisant la traversée de la ville par les poids lourds. « *Le Département a dit que je pouvais le faire, mon arrêté, mais qu'il n'avait aucune valeur* », déplore-t-il.

« Et pourquoi pas des ralentisseurs ? »

« *Et pourquoi pas mettre des ralentisseurs ?*», demande une femme au premier rang de la salle municipale. « *Impossible,* lui répond Julien Rivière. *Ils sont interdits sur toute pente supérieure à 20 %, ce qui est le cas dans toutes les routes dangereuses du village* ». Une autre suggère « *des grosses jardinières* ». Là encore, la réponse est négative. La décision revient au conseil départemental qui prendrait « *au moins un an pour faire une étude administrative* », répond le maire, un brin dépité. « *C'est des solutions ponctuelles tout ce que vous nous proposez !* », peste un Septeuillais en colère.



LA GAZETTE EN YVELINES

La rue de Mantes, à l'entrée de Septeuil, cristallise la colère de la vingtaine d'habitants venus à la réunion annuelle sur la circulation au cœur du village.

Ultime solution proposée par la municipalité : un radar fixe. « *On était à deux doigts d'en avoir un avec l'ancien sous-préfet de Mantes qui était d'accord, mais il a récemment changé, et on repart de zéro avec le nouveau* », regrette Dominique Rivière, qui n'a pas encore rencontré son successeur Gérard Derouin. « *La solution serait un peu de conscience civique* », conclut Marie-Jo, une habitante de la rue Poltain depuis 20 ans.

MANTES-LA-JOLIE Dunlopillo : Adova confirme sa future usine, manifestation contre le plan social

L'investissement, annoncé à 25 millions d'euros, ne fait pas mieux passer les 61 suppressions de postes d'un plan social qui a fait descendre, jeudi, 120 salariés dans la rue.

C'est tous les quatre qu'ils ont souhaité annoncer la nouvelle, dont les grandes lignes avaient été révélées dans *La Gazette* (voir notre édition du 6 juin). Vendredi dernier, Jacques Schaffnit, président du groupe Adova, auquel appartient Dunlopillo, a annoncé l'arrivée d'une nouvelle usine à l'horizon 2020 sur le site mantais, lors d'une conférence de presse. Elus mantais et sous-préfet s'en félicitent, mais du côté des syndicats, l'annonce de la suppression de 61 des 254 postes ne passe pas.

« *On peut voir le verre à moitié vide ou à moitié plein. Je préfère le voir à moitié plein, en espérant qu'il va se remplir.* » C'est par ces mots que Pierre Bédier (LR), président du Département, exprime son ressenti sur l'installation de la nouvelle usine. Son permis de construire devrait être déposé entre les mois d'octobre et novembre, pour une ouverture « *au plus tard pour le premier semestre 2020* », espère Jacques Schaffnit.



« On essaie de mobiliser, détaille Dominique Leroy, secrétaire général de la CGT. La suppression de 61 postes, c'est la mort de l'usine. »

LA GAZETTE EN YVELINES

Du côté des syndicalistes, on voit plutôt le verre à moitié vide. La veille, ils étaient environ 120 à défiler dans le centre-ville mantais, se joignant à une manifestation qui rassemblait plus de 200 personnes. « *On essaie de mobiliser. La suppression de 61 postes, c'est la mort de l'usine* », avance Dominique Leroy, secrétaire général de la CGT Dunlopillo.

« Le verre à moitié vide ou à moitié plein »

« *Pendant des dizaines d'années, on leur a raconté beaucoup de salades. […] Ils se sont battus pour que le site soit conservé. Les syndicats font leur travail* », analyse Pierre Bédier de ce pessimisme affiché. « *Je n'ai pas à porter de jugement sur la gestion de l'entreprise* », indique-t-il dans la foulée. Le maire de Limay Eric Roulot (PCF), qui a longtemps discuté avec Adova pour une extension de l'usine limayenne (mais n'était pas présent vendredi, Ndlr), se dit de son côté « *plus inquiet* » que le président du conseil départemental.

« *On soutient ce projet d'investissement de la nouvelle usine, mais je reste, comme les représentants du personnel, dubitatif sur les capacités de faire fonctionner l'usine de la meilleure façon avec ce PSE* », s'inquiète-t-il. Sans vouloir s'étendre sur le sujet, le président d'Adova tient à nuancer : « *Ces 61 postes concernent des personnes qui ne sont pas présentes physiquement sur le site de Mantes, comme les commerciaux.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Gérard Derouin, sous-préfet de Mantes-la-Jolie, précise du rôle de l'État : « Il peut accompagner sur les enjeux environnementaux, mais aussi sur une aide financière.»

« Qui paie ? Qui fait quoi ?

L'investissement autour de cette nouvelle usine « *totalement digitale* » de 17 000 m² est estimé à 25 millions d'euros. « *Nous investissons dans le bâtiment et les process,* détaille Jacques Schaffnit. *Pour la chimie, nous allons mettre sept millions d'euros.* » Le groupe espère ainsi développer sa mousse alvéolaire de type Aerial, pour laquelle il détient un brevet. « *Qui paie ? Qui fait quoi ? Tant que rien n'est signé, cette nouvelle usine n'est qu'hypothétique* », s'inquiète quant à lui le syndicaliste sur les investissements futurs de cette nouvelle usine.

Gérard Derouin, sous-préfet de Mantes-la-Jolie, précise, du rôle de l'État : « *Il peut accompagner sur les enjeux environnementaux, mais aussi sur une aide financière. Des fonds existent pour l'innovation, la recherche et développement, par exemple.* » Mais il insiste sur la nécessité de « *connaître tous les critères du projet* », notamment sur la question urbanistique.

En 2015, le Département envisageait d'y créer une marina de plaisance et des logements après le départ de Dunlopillo. Compte tenu de ces nouvelles données, « *il est évident que l'opération d'urbanisme est remise à plus tard* », souligne Pierre Bédier. Selon nos informations, le conseil départemental financera la création d'un rond-point à l'entrée du futur site.

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.

En bref

ANDRESY Attendu, le nouveau city-stade inauguré

Il était réclamé par les jeunes depuis de nombreuses années pour leur éviter de se regrouper sur le parking du centre commercial.

« *Tout ce qu'on a réclamé, on l'a eu.* » Sourire aux lèvres, Serge, 18 ans, évoque le plateau de street-workout et le city-stade installés sur le plateau des Charvaux quelques semaines plus tôt et inauguré ce samedi 9 juin. Une aire de jeu, à destination des familles, a aussi été installée pour un coût total de 276 380 euros HT.



LA GAZETTE EN YVELINES

Ce nouveau plateau remplace désormais les terrains de football et de tennis, jugés dégradés.

Ce city-stade, attendu par les jeunes depuis des années, pourrait permettre de débloquer la situation quelques centaines de mètres plus bas. « *Les habitants, les commerçants en avaient marre de nous voir devant le centre commercial,* explique un jeune Andrésien de 24 ans. *Là, on vient, on fait de la muscu, on est tranquilles, c'est bien.* »

« Des craintes au départ »

Ce nouveau plateau remplace désormais les terrains de football et de tennis, jugés dégradés. « *C'était déjà un lieu de rassemblement, la situation n'est pas nouvelle,* détaille Erwan Guillotin, directeur du service jeunesse, de la situation pour les habitants. *Il y avait des craintes au départ mais pour l'instant rien ne nous est remonté.* »

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

HOUDAN Les collégiens participent à la prévention incendie des chauffeurs de bus

Le 3 juin dernier, des simulations d'évacuations de car ont été menées sur le site de Transdev, pour la première fois avec des collégiens, afin d'éviter les drames en cas d'incendie.

« *Est-ce que vous avez déjà été sensibilisés à l'évacuation en 6e ? Est-ce que vous en avez des souvenirs ?* » A la question du contrôleur, quelques mains se lèvent timidement pour donner leur approbation. Le 6 juin dernier, une journée sécurité était organisée au dépôt de bus Transdev houdanais. Mises en place depuis trois ans, ces journées sensibilisent à chaque fois les conducteurs sur une thématique particulière.

Cette nouvelle journée était dédiée à la gestion du risque incendie et surtout à la gestion d'une évacuation. Afin de mettre la cinquantaine de chauffeurs et contrôleurs participants en situation réelle, pour la première fois, 200 collégiens se sont également rendus sur le site. L'occasion pour eux de revoir le protocole, ces derniers n'ayant reçu une formation qu'à leur entrée en 6e.

« On aurait eu 15 morts »

Chaque classe effectue trois simulations. Au coup de klaxon, tous se lèvent et tentent de sortir. « *Vous avez fait 32 secondes et le chauffeur a pu faire un aller retour dans le car pour vérifier,* explique un contrôleur. *Compte tenu de la situation, vous aviez une porte à décompresser pour sortir, c'est plutôt pas mal.* » Dans le car d'à côté, le bilan est nettement moins positif. « *On aurait eu 15 morts* », constate un chauffeur. Lui insiste sur la nécessité de communiquer : « *Si quelqu'un est bloqué, il faut me le dire !* »

Car gérer un groupe d'adolescents n'est pas forcément chose aisée lors d'une évacuation. « *Là ils réagissent bien, ils sont un peu à la cool,* commente un chauffeur. *Mais si c'était vrai, ils n'auraient probablement pas la même réaction.* » Dans un des bus, le déclenchement de la fumée, censée simuler l'incendie ne provoque pas la réaction escomptée. « *Eh ça fait comme si on était à la chicha ! Attends je snappe* », s'esclaffe un des collégiens, faisant ainsi perdre de précieuses secondes à ses camarades.

Présents pour une démonstration, les sapeurs-pompiers du centre de secours ont également pu échanger avec les chauffeurs sur la conduite à tenir. « *Ce qui change par rapport à une voiture, c'est le dimensionnement, la mécanique,* explique le responsable du centre de secours. *Cela peut nous permettre d'anticiper de prochaines interventions.* » Toutefois, il précise : « *Dans le secteur, il y a parfois des petits accrochages. Mais jamais rien de grave.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« Là ils réagissent bien, ils sont un peu à la cool, commente un chauffeur. Mais si c'était vrai, ils n'auraient probablement pas la même réaction. »

En bref

LES MUREAUX Développer la culture scientifique et technique chez les jeunes

La deuxième édition d'un concours réunissant une centaine de collégiens muriautins s'est clôturée le 7 juin dernier.

Le 7 juin dernier, une centaine de collégiens se sont retrouvés au Seynergy Lab pour clôturer la deuxième édition d'un concours dans le cadre du projet 1+1 Fabriquons demain. « *On espère créer un déclic. Au niveau national, il n'y a pas assez de jeunes qui partent en filière technique et scientifique* », explique Marianne Cantau, adjointe en charge de la formation et de la jeunesse, de l'objectif du concours.

« Un déclic »

Elle poursuit : « *Cela fait partie du programme d'investissement avenir mis en place dans les collèges. Le but est de développer leur culture scientifique, technique et industrielle.* » D'autres actions sont menées dans la ville dans le cadre de ce programme pour un coût d'1,5 millions d'euros sur quatre ans.

Les collégiens, élèves en 4e et 3e, ont planché sur le thème de la maison intelligente. Par exemple, ceux de Jean Vilar ont reproduit l'appartement témoin du Seynergy Lab. « *Pendant un mois, nous avons réalisé une maquette qui intègre la domotique et la question des énergies renouvelables* », précise une des collégiennes.

En bref

TRIEL-SUR-SIENE Le dernier camp de Roms évacué

Jeudi dernier, les forces de l'ordre ont expulsé la communauté Rom qui vivait au niveau du rond-point de la RD1. L'opération a été jugée « inacceptable » par le collectif Romyvelines.

Leur expulsion était exigée par de nombreux habitants de Triel-sur-Seine, et avait été promise « *avant l'été* » par le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye. Au petit matin du jeudi 14 juin, les 107 habitants du dernier campement de Roms de l'ex-plaine maraîchère devenue friche ont été évacués définitivement par les forces de l'ordre, dans le cadre d'une opération sans incident.

Le conseil départemental, propriétaire des terrains situés au niveau du rond-point de la RD1, a « *fait procéder à la destruction des 40 caravanes encore présentes* » sur le site, indique la municipalité trielloise par communiqué, précisant que l'ex-camp, à l'entrée duquel ont été installés des blocs de béton, « *sera nettoyé par la suite* ».

Le collectif Romyvelines, qui soutient ces familles depuis plusieurs années, dénonce dans un communiqué qu'une majorité des expulsés n'aient qu'une semaine d'hébergement. « *Dix-huit familles n'auront rien* » ensuite, s'indignent ses membres, qui jugent l'opération d'expulsion « *inacceptable* ».

nexity une belle vie immobilière

PRENEZ LA VIE CÔTÉ COSY
ET DEVENEZ PROPRIÉTAIRE !

ÉPÔNE / 78

GRAND LANCEMENT
LE SAMEDI 7 JUILLET

MAISONS
DE 2 À 4 CHAMBRES



01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

DPS les indés // Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Illustrateur : Scenesis. Nexity Domaines Féréal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Février 2018.

LAINVILLE-EN-VEXIN Prévenir les cambriolages dans les villages

Une réunion de prévention a été organisée vendredi 15 juin avec la brigade de gendarmerie de Limay. Les spécificités du village, situé dans le Vexin, ont été abordées

« *On a de la chance, on n'a pas trop de problèmes à part des gens qui ne rentrent pas leurs voitures chez eux* », amorce en préambule d'une réunion de prévention avec la brigade de gendarmerie limayenne, Stéphane Hazan (UDI), le maire lainvillois. Vendredi dernier, une petite dizaine de personnes avait fait le déplacement jusqu'à la mairie pour assister à une réunion de prévention. Cambriolages et arnaques en tout genre ont notamment été abordés. L'occasion pour les participants de connaître les spécificités de leur village.

La brigade de gendarmerie de Limay compte 16 militaires et couvre 12 communes, soit environ 12 000 habitants. « *Toutes sont situées dans le Vexin,* détaille l'adjoint au commandant de brigade. *On retrouve des infractions qui n'existent pas ailleurs, notamment concernant la circulation dans les bois.* »

« Absence de délinquance locale »

La commune de plus de 800 habitants n'est pas une des communes les plus impactées par les cambriolages, mais plusieurs habitants en ont toutefois fais les frais. « *Ca fait tout drôle, quand vous êtes au lit, d'entendre votre voiture démarrer dans le garage* », témoigne une des présentes. « *Les villages peuvent donner l'impression que c'est tranquille, qu'on ne craint rien,* explique le militaire. *Mais quand on patrouille la nuit, on tombe sur des personnes malintentionnées.* »



LA GAZETTE NE YVELINES

« Les villages peuvent donner l'impression que c'est tranquille, explique le militaire. Mais quand on patrouille la nuit, on tombe sur des personnes malintentionnées. »

Un des « *problèmes* » de Lainville-en-Vexin, c'est « *l'absence de délinquance locale* ». Et le gendarme de préciser sa pensée : « *Quand il y a des faits, on a pas forcément des pistes tout de suite.* » Il effectue également un rappel auprès des Lainvillois quand il s'agit d'aller porter plainte. « *Vous êtes rattachés à Limay, pas aux Mureaux ni à Magny-en-Vexin (Val-d'Oise),* poursuit-il. *Dans tous les cas, cela nous sera transféré.* »

Il recommande également, afin d'éviter toute mauvaise surprise en cette période estivale de ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes « *quand vous faites un barbecue ou êtes dans le jardin, pour ne pas attirer l'oeil* ».

Il insiste également sur la nécessité pour les riverains « *de se connaitre entre eux* ». Une situation qui commencerait à devenir difficile selon Stéphane Hazan : « *Il y a moins d'anciens, désormais beaucoup d'habitants travaillent, on devient un village un peu dortoir.* » Une tendance que confirme le gendarme. « *En général c'est aux alentours de 18 h, 19 h, quand les gens rentrent du travail, que l'on commence à être appelés* », conclut-il.

ANDRESY
Une voiture tombe dans le fleuve

Le corps du conducteur, un Andrésien de 73 ans, a été repêché après deux heures de recherches.

L'accident s'est produit sous les yeux de plusieurs témoins. Il est environ 11 h ce vendredi 15 juin, lorsqu'un témoin de la scène voit une voiture circuler à vive allure sur le quai de l'Oise, avant de tomber à l'embouchure de la Seine et de l'Oise. Il indique aux sapeurs-pompiers que le conducteur se trouve à bord.

Alertés, les sapeurs pompiers dépêchent deux embarcations, ainsi que la brigade fluviale de la gendarmerie, basée à Conflans-sainte-Honorine. A leur arrivée, la voiture est toujours visible, mais s'enfonce rapidement. Une équipe de plongeurs est dépêchée pour trouver la voiture sous l'eau.

Après deux heures de recherches, elle sera retrouvée. Le corps du conducteur, un Andrésien âgé de 73 ans sera repêché. Les secours ne peuvent que constater le décès du septuagénaire. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de la chute. Le corps de la victime a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine), pour une autopsie.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Un macaron décoratif dérobé puis retrouvé

Il avait été fabriqué par les écoliers de la Croix-blanche, dans le cadre du 59e Pardon de la Batellerie. Il a été retrouvé juste avant le début des festivités

Juste à temps. D'abord dérobé, le macaron décoratif réalisé par les écoliers de la Croix-Blanche, dans le cadre du 59e Pardon de la batellerie, qui se déroulait le week-end dernier, a finalement été retrouvé et exposé ce vendredi 15 juin, avant que ne débutent les festivités.

Installé sur le rond-point menant au Leclerc, dans la zone artisanale des Boutries, le macaron avait été dérobé en début de semaine, provoquant la stupéfaction et la colère de nombreux Conflanais. Sur Facebook, l'édile, Laurent Brosse (DVD), avait fait passer un message : « *J'enjoins les personnes indélicates (et c'est un euphémisme) qui ont dérobé le macaron [...] à le remettre à l'endroit où il se trouvait. Ils se sont beaucoup investis pour concevoir cette œuvre.* »

C'est un Conflanais, « *en récupérant [s]on fils à la garderie* », qui repérera, par hasard l'œuvre, sur le parking de l'espace aquatique. Tout en remerciant la mobilisation que ce vol a suscité, Laurent Brosse a rassuré : « *Le macaron a été récupéré par la police municipale. Il sera exposé demain à l'Ecole régionale du premier degré lors du Pardon de la batellerie.* »



YVELINES Inondations et bouchons suite aux pluies diluviennes

A 13 coupée et saturée, quartier des Musiciens inondé… Les pluies qui se sont abattues sur le département les 11 et 12 juin derniers ont occasionné de nombreux dégâts.

Un mois de pluie tombé en quelques heures. Dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 juin, des pluies diluviennes se sont abattues sur le département, occasionnant des dégâts en vallée de Seine, dans le secteur des Mureaux et dans le Pays houdanais. Inondée, l'autoroute A13 a été fermée à la circulation dans les deux sens, entre Poissy et Aubergenville. Les Mureaux, Houdan, Septeuil et Maulette notamment, déposeront une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

De mémoire d'automobiliste yvelinois, on n'avait jamais vu ça. Suite à de fortes pluies tombées dans la nuit, la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN) a pris la décision de fermer à la circulation une portion de l'autoroute A13 dès 6 h 30 le mardi 12 juin.

Pour les automobilistes venant de Paris, la sortie au niveau de Poissy et d'Orgeval était obligatoire du fait de la formation « *d'une cuvette d'eau de plus d'un mètre de hauteur sur l'ensemble des voies* », rapporte le site Sytadin.

« Une cuvette de plus d'un mètre »

Dans l'autre sens, suite à « *l'inondation de l'ensemble des voies de circulation* », la circulation est coupée au niveau de la sortie d'Aubergenville. Cette interruption de la circulation a engendré des bouchons monstres sur cet axe emprunté par 120 000 véhicules par jour. « *Je suis parti de Mantes à 8 h 20,* témoigne un jeune automobiliste de 24 ans. *Je suis arrivé sur mon lieu de travail, aux Mureaux, quatre heures plus tard.* » L'avancée des opérations de pompage permet à la SAPN de rouvrir partiellement l'axe à la circulation entre 16 h et 22 h, « *pour permettre aux Franciliens de rentrer chez eux* », fait-elle savoir par communiqué.

Du côté des Mureaux, certains quartiers, en particulier celui des Musiciens, se sont retrouvés les pieds dans l'eau. « *L'évacuation des eaux de l'autoroute de Normandie à travers les champs a causé des inondations au Sud de la ville* », commente la Ville sur sa page Facebook. Plusieurs écoles ont dû être fermées pendant deux jours, afin de laisser le temps aux équipes d'effectuer « *le nettoyage extérieur et la mise en sécurité électrique* », détaille la Ville sur sa page Facebook.

Certains élèves du lycée François Villon ont dû passer la journée à l'intérieur de l'établissement avant de pouvoir être évacués en barque par les sapeurs pompiers en fin de journée. Impossible pour le lycée d'accueillir les épreuves du baccalauréat qui débutent ce lundi 18 juin.

Dans le Pays houdanais, les pluies ont fait sortir la Vesgre de son lit, occasionnant des inondations dans les rues du Parc et de la République. « *La peupleraie de Maulette était pleine également et de nombreux lacs spontanés se sont formés en amont dans les champs de la vallée sur Gambais, Bourdonné, Condé* », relate la ville sur son compte Facebook.



ILLUSTRATION / VILLE DES MUREAUX

Certains élèves du lycée François Villon ont du passer la journée à l'intérieur de l'établissement avant de pouvoir être évacués en barque par les sapeurs pompiers en fin de journée.

VALLEE DE SEINE

Des patates lancées sur les policiers

Ils s'apprêtaient à enlever un quad apparaissant comme volé de la voie publique. Ces lancers n'ont pas fait de blessés.

Week-end quelque peu animé en vallée de Seine. Vendredi 15 juin, il est environ 16 h 30 lorsque des membres de la brigade spécialisée de terrain mantaise tentent d'interpeller un conducteur de quad circulant rue Clément Ader, dans le secteur des Aviateurs du quartier du Val Fourré.

Ce dernier parvient à s'enfuir et laisse le quad sur place. Après vérification, l'engin apparaît comme volé et il est procédé à son enlèvement. Pendant l'opération, les fonctionnaires sont la cible de jets de projectiles. Pots de yaourts et pommes de terres sont ainsi lancés des balcons. Ces jets n'ont toutefois pas fait de blessé ni de dégâts.

Entre la soirée du vendredi 15 juin et le lundi 18 juin, quatre poubelles, deux voitures, un quad et un scooter ont été détruits par les flammes, entre Mantes-la-Jolie, Epône, Verneuil-sur-Seine, Carrières-sous-Poissy et Conflans-Sainte-Honorine.

CARRIERES-SOUS-POISSY Lors d'un contrôle, la police municipale visée

Les agents contrôlaient quatre jeunes, dont l'un au guidon de sa moto cross, soupçonnés de se livrer à un rodéo-moto.

Il est environ 21 h 45, mardi 12 juin, lorsque la police municipale carriéroise est appelée pour intervenir sur un rodéo moto au niveau de l'avenue de l'Europe. Sur place, les agents décident de contrôler quatre jeunes dont l'un au guidon de la moto-cross.

Ils décident également de mettre le deux-roues en fourrière, ce qui déplaît aux jeunes contrôlés. Ces derniers auraient alors lancé divers projectiles en direction des agents municipaux, les obligeant à faire usage d'un tir de lanceur de balles de défense pour disperser le groupe. Le propriétaire de la moto-cross, un Carriérois de 16 ans était interpellé et placé en garde à vue.

Ramener le calme

Un renfort de la police nationale a été nécessaire pour ramener le calme dans le quartier. Peu après minuit, une patrouille reconnaît l'un des jeunes ayant lancé des projectiles, un Carriérois de 23 ans. Il a été interpellé et placé en garde à vue pour violences volontaires avec armes.



COURSE PEDESTRE L'inside trail de Conflans-Sainte-Honorine, une course très rude

Le 23 juin, à partir de 18 h, Conflans-Sainte-Honorine organise son tout premier trail, course à pied. Particularité de celui-ci ? Son relief important, et son tracé, au milieu de plusieurs monuments de la ville.

Il s'agit d'une grande première à Conflans-Sainte-Honorine. La Ville, accompagnée par l'association Les amis des berges et du Patronage Laïque Municipal de Conflans Athlétisme (PLMC), organise samedi 23 juin à partir de 18 h au stade Léon Biancotto et jusqu'à 21 h, son premier trail appelé « *Inside Trail* ». Cette première édition propose deux distances de 6 et 12 kilomètres en passant par les monuments historiques de la commune.

« Ca va être compliqué »

Comptez 5 euros pour la course de 6 kilomètres et 8 euros pour la course de 12 kilomètres. « *Cela permet tout juste de rentrer dans nos frais* », explique Bruno Lakehal, adjoint du maire chargé des sports. A la différence de la Color run organisée au mois de mai par la Ville et l'Unicef, cette course n'est pas caritative. L'inscription ne pourra pas se faire sur place. Environ 350 coureurs sont attendus pour les deux courses bien que ce soit la course la plus difficile qui attire le plus. « *Plus c'est dur, plus les gens ont envie de s'investir* », justifie Bruno Lakehal.

« *On a changé notre parcours pour avoir beaucoup de marches. Si vous voulez encore plus de marches, on va vous en trouver* », plaisante Alain Cunche, le président de l'association des amis des Berges, qui a participé activement au tracé particulièrement difficile des deux courses. Au total, ce sont 670 marches à monter et 40 à descendre pour le premier parcours et 1 200 marches à monter et 900 à descendre sur celui de 12 kilomètres. « *Ca va être compliqué au niveau du cardio* », sourit Bruno Lakehal.

Autre particularité de la course, le passage parmi les lieux historiques de la commune. Le tracé alterne en effet l'extérieur et l'intérieur dans des sites comme le musée de la Batellerie, la médiathèque, l'hôtel de ville ou encore devant le port Saint-Nicolas. « *L'idée était de faire aussi découvrir des lieux un peu cachés de la ville où personne ne va* », explique Alain Cunche.

Une « pasta party » après la course

A noter que les deux courses ne vont pas engendrer un blocage complet de la circulation mais seulement partiel. Après la course, une « *pasta party* », est réservée aux coureurs pour partager un moment convivial. Plus d'informations sur le tracé des deux courses à retrouver sur le site de la mairie ou au 01 34 90 39 87.



LA GAZETTE NE'YVELINES

Les tracés de douze et six kilomètres passent par le musée de la Batellerie où les participants auront interdiction de courir.

VOLLEY-BALL La 36e édition du tournoi à 3 se déroule à Poissy

Dimanche 24 juin au complexe Marcel Cerdan se déroule la 36e édition du tournoi de volley par équipe de trois. Le début de la compétition est prévu à 9 h pour se terminer à 20 h.

Dimanche 24 juin de 9 h à 20 h se déroule la 36e édition du tournoi de volley par équipe de trois au complexe sportif Marcel Cedran. Le tournoi va avoir lieu sur 32 terrains en herbe montés pour l'occasion. Au cas où le temps n'est pas favorable, cinq gymnases sont à disposition des joueurs et des joueuses, puisque ce tournoi regroupe des équipes féminines et masculines. Le tournoi est ouvert aux seniors et M20 licenciés apte à la pratique du sport. Tous les niveaux sont acceptés. A quelques jours du tournoi, le président du club Poissy Volley s'est dit optimiste pour que cette année soit « *un excellent millésime* ». Plus d'informations à retrouver sur le site poissyvolley.free.fr, en téléphonant au 06 51 55 24 67 ou au 06 60 53 72 73.

FOOTBALL Un joueur du FC Mantois transféré en Ligue 1

Senou Coulibaly, le défenseur central longiligne du FC Mantois (1m93) a signé un contrat professionnel de deux saisons en faveur du club de Dijon.

L'histoire est belle pour Senou Coulibaly. Après avoir failli arrêter définitivement le football il y a quatre ans, le jeune défenseur central de 23 ans, connu pour sa grande taille (1m93) va découvrir le plus haut niveau professionnel. Il a signé pour les deux prochaines saisons en faveur du club de Dijon. C'est au sein du FC Mantois que le joueur natif de Pontoise dans le Val d'Oise s'est révélé.

« *Repéré par la cellule de recrutement dijonnaise, Senou Coulibaly a effectué deux essais qui ont convaincu le staff de lui faire signer son premier contrat professionnel,* écrit le Dijon Football Côte d'Or dans un communiqué. *Il a totalement relancé sa carrière à Mantes-la-Jolie (25 matchs de National 2) après avoir arrêté le football à l'âge de 19 ans. Ses coéquipiers ont apprécié son profil et ont décelé un fort potentiel* ».

De son côté, l'intéressé ne cache pas sa joie. « *Ce n'est que du plaisir, c'est une réelle opportunité qui m'a été donnée. C'est exceptionnel pour moi qui jouaient encore en DSR (septième division, Ndlr) il y a deux saisons. Je vais tout faire pour rendre la confiance accordée.*»

COURSE PEDESTRE 14e édition du trail du pays de Sully

Dimanche 24 juin à partir de 9 h à Rosny-sur-Seine, trois courses plus dures les unes que les autres sont proposées aux amateurs. Elles se déroulent au sein du parc du château de Sully.

Attention les cuisses. Dimanche 24 juin à partir de 9 h au château de Sully à Rosny-sur-Seine, se déroule la 14e édition du trail du pays de Sully. La première course débute à 9 h du matin et c'est sans doute la plus difficile puisqu'elle comptabilise 35 kilomètres d'épreuve. Les deux autres courses, de 17 kilomètres et 10 kilomètres débutent une heure plus tard, à 10 h. La première course offre un dénivelé de plus d'un kilomètre, la seconde de 17 kilomètres, un dénivelé de plus de 450 mètres et la dernière de 10 kilomètres, un dénivelé de plus de 300 mètres.

« *A l'écart du bitume, le trail du pays en Sully vous propose une verte escapade au pays natal de Sully,* s'enchante le descriptif de la course. *Paysage bucoliques, point de vue sur les méandres de la Seine et parcours 100 % nature* », promet-il.

« *Ces trois épreuves, fléchées et balisées comportent des ravitaillements en solide et liquide, bien que la gourde soit conseillée* », préviennent les organisateurs. La première course est à 25 euros, la seconde à 17 euros et la dernière à 12 euros. Plus d'informations à retrouver sur le site traildesuly.free.fr.



ARCHIVES / LA GAZETTE NE'YVELINES

« A l'écart du bitume, le trail du pays en Sully vous propose une verte escapade au pays natal de Sully », s'enchante le descriptif de la course.

PADEL Un Mantais aux championnats du monde

Benjamin Tison, membre de l'ASM Tennis et membre de l'équipe de France de Padel ont brillé le week-end dernier à Gand en Belgique. Le Mantais et ses coéquipiers se sont qualifiés pour la phase finale des championnats du monde de padel au Paraguay en venant à bout de la Finlande et du Danemark. Les joueurs ainsi que leur coach ont été félicités par la Fédération Française de Tennis sur son compte Twitter. La compétition se déroule à Asuncion, la capitale du Paraguay du 28 octobre au 4 novembre prochain.

TENNIS L'équipe féminine de l'ASM Tennis s'incline

Les joueuses de tennis du club de l'Association sportive de Mantes-la-Jolie ont perdu le week-end dernier en Nationale 4. Les joueuses de l'équipe une de la catégorie féminine du club se sont inclinées 6-0 contre le club de Troyes. Les joueuses de Stéphane Bliard joueront leur maintien en Nationale 4 la semaine prochaine.



Propriétaire au cœur des Yvelines | un bien-être au quotidien

VOUS VERREZ LA DIFFERENCE

COGEDIM



BOIS D'ARCY
LE CLOS DE LA GRANGE
EN TRAVAUX

LIVRAISON 1ER TRIMESTRE 2019



Une co-réalisation
EDELIS

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
LA FAVORITE
SUCCÈS COMMERCIAL

LIVRAISON 3E TRIMESTRE 2019



SAINT-CYR-L'ÉCOLE
LE CLOS SAINT-LOUIS
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

LIVRAISON 1ER TRIMESTRE 2019

JUSQU'AU 11 JUILLET, DES OFFRES EXCEPTIONNELLES POUR UN APPARTEMENT NEUF À VOTRE IMAGE(1)



Promotion immobilière
ÉLU* SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2018

GROUPE ALTAREA COGEDIM

Bénéficier d'un environnement adapté à son style de vie, c'est essentiel

Des emplacements exceptionnels à proximité des transports, des commerces, riches en infrastructures scolaires et équipements culturels et sportifs

01 76 499 499
Appel non surtaxé

cogedim.com

grandparis aménagement

quartier Renard plaine de vie Saint-Cyr
www.plaine-de-vie.com

*Catégorie Promotion immobilière - Étude BVA Group - Viséo CI - mai à juillet 2017 - Plus d'infos sur escda.fr. (1) Offres valables pour tout contrat de réservation signé entre le 25 avril et le 11 juillet 2018 inclus, régulièrement réitéré par un acte notarié concernant tous les lots des résidences La Favorite et Le Clos Saint-Louis à Saint-Cyr-l'École (78210) et Le Clos de la Grange à Bois d'Arcy (78390). A valoir sur l'ensemble des options et des packs de personnalisation proposés par Cogedim pour les logements concernés ou sous forme d'une réduction de prix. Conditions détaillées sur cogedim.com ou en espace de vente. Offre non cumulable avec tout autre offre en cours ou à venir. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé 75008 Paris, au capital social de 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054 500 814, n° ORIAS 13 005 113 - Crédit photo : Getty Images, JEF-Babel - Illustrations non contractuelles - GRENADINES - 05/2018

FÊTE DE LA MUSIQUE La musique célébrée ce jeudi

Comme chaque année, le jour le plus long est célébré en musique. Pour connaître en détail le programme de ce jeudi 21 juin, il est possible de se rendre directement sur le site internet des communes concernées. La Gazette vous propose sa sélection.



CELINE RABAUD

Le duo Charlotte & Magnon, est un duo franco-israélien de cosmic-pop. Ils sont programmés au Château éphémère de Carrières-sous-Poissy, lors d'un afterwork spécial fête de la musique.

- Achères

La place du marché est le théâtre de la fête de la musique cette année. Le Sax, associé à « *La Nuit des Arts* » vous propose gratuitement une soirée « *au carrefour de la musique et des arts plastiques,* précise le site internet de la salle de spectacles. *Une quarantaine d'artistes peintres, sculpteurs, photographes, exposeront leurs œuvres.* »

Pour l'occasion, la programmation est très éclectique. De la pop, du folk, des percussions africaines mais aussi de la musique classique sont prévus. Au total, huit groupes vont se partager la scène, dont No Thanks qui assurera du métal, A.D.N de la pop folk ou encore Curfew du reggae. Plus d'informations au 01 39 11 86 21.

- Andrésy

De 18 h à minuit, la Ville propose un florilège de styles musicaux dans les rues de la commune. Pour la troisième année consécutive, « *la ville pousse les amoureux de la musique à descendre en bas de chez eux pour animer musicalement leur quartier* », précise-t-elle par communiqué. Pour profiter au mieux de la soirée, il est seulement demandé de ne pas dépasser les 100 décibels, et de ne pas se mettre sur la rue.

- Carrières-sous-Poissy

La fête de la musique se célèbre cette année le même jour que la deuxième rencontre de l'équipe de France à la coupe du monde. Pour l'occasion, le Château éphémère qui organise de nombreuses festivités de 17 h à minuit, retransmet également la rencontre France-Pérou dans son carré vert.

Côté musique, cet afterwork organisé gratuitement dans le château est marqué par la venue de plusieurs groupes aux sonorités différentes. Le duo Charlotte & Magnon, duo franco-israélien de cosmic pop est notamment attendu en tête d'affiche. Le groupe La Fonction est également au programme pour la caution funk ainsi que le compositeur et interprète John M. Warts pour un style plus électro.

Une visite du château est aussi prévue pour les plus curieux. L'entrée est libre et le parking gratuit. Un bar et un espace restauration sont disponibles toute la soirée. Plus d'informations à retrouver au 01 39 79 29 93 ou sur chateauephemere.org.

- Mantes-la-Jolie

La Ville organise une programmation 100 % musique locale de 20 h à minuit. Ce sont uniquement des groupes du Mantois qui vont se produire, notamment sur la place Saint-Maclou. De 20 h à 21 h, Les BondySheep, un groupe de folkblues-pop, va débuter la soirée. Spleen en Cavale, un quatuor d'electrorock-pop va terminer le bal à minuit avec un « *show aussi touchant qu'explosif où la mélancolie, l'euphorie et le rêve s'entremêlent* », assure le site internet de la ville.

A noter que la collégiale ne sera pas en reste, puisque dès 19 h 30, une soirée de chants et pièces d'orgues y est proposée. C'est le chœur de Mantes qui est prévu pour assurer le spectacle. Sur la place Paul Bert, de 9 h à 11 h, la scène est ouverte aux artistes en herbe de l'école Coubertin.

- Magnanville - Buchelay

Pour la cinquième année consécutive, les municipalités de Magnanville et Buchelay organisent conjointement et gratuitement les festivités de la fête de la musique, jeudi 21 juin à la cour de la ferme à Magnanville. La soirée commence à 19 h 30 avec les élèves de l'école des 4 z'Arts et du conservatoire de Limay.

Une heure plus tard, « *12 musiciens de l'école des 4 z'Arts revisitent le répertoire néo-orléanais assaisonné de cuivres, de guitares wah-wah et de basse funky* », explique le descriptif de la soirée. L'entrée y est libre. Plus d'informations sur le déroulé de la soirée au 01 30 92 87 31 pour Magnanville ou au 01 30 98 10 87 pour la mairie de Buchelay.

- Triel-sur-Seine

De 19 h à minuit sur le parking du centre commercial des Châtelaines, les Triellois sont invités gratuitement à célébrer la musique. Cet événement est l'occasion de « *découvrir ou redécouvrir de petits groupes locaux et des associations musicales trielloises dans une ambiance conviviale et chaleureuse, promet la mairie dans un communiqué. Funk, acoutique, soul, jazz, rock…il y en aura pour tous les goûts et pour petits et grands* ». L'entrée y est libre. Un espace de restauration est prévu sur place. Pour plus de détails concernant la programmation, téléphoner au 01 39 70 22 00 ou consulter le site triel-sur-seine.fr.

VAUX-SUR-SEINE
Le château ouvre ses portes

Le château de la ville est ouvert le temps d'une visite guidée et commentée, le samedi 23 juin à 14 h 15. Construit au XV^e^ siècle par le barbier de Louis XI, Olivier Le Daim, le château appartient aujourd'hui aux descendants de Vincent Marochetti. Ce dernier en avait fait l'acquisition en 1819, après qu'il fut mis en vente. Toute l'histoire du château est contée dans cette visite, dont le tarif est fixé à 14 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants. Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme de Poissy au 01 30 74 60 65 ou sur le site internet poissy-tourisme.fr.

MANTES-LA-JOLIE
Les seniors au-delà du cliché

Samedi 23 juin de 10 h à 12 h, une exposition met en valeur un projet intergénérationnel autour de l'image des personnes âgées. Elle est visible au pavillon des festivals.

« *Au-delà du cliché* », tel est le nom de l'exposition des artistes du Théâtre du Mantois qui se tient au pavillon des festivals. Il est possible de la voir samedi 23 juin entre 10 h et 12 h, le mercredi 27 juin de 14 h à 16 h ou bien sur demande. Pour plus d'informations, téléphoner au 01 30 33 02 26 ou consulter le site theatredumantois.org.

« *Sur l'année 2017-2018, les artistes du Théâtre du mantois ont rencontré des personnes âgées du territoire pour élaborer ensemble une création, autour de la question des clichés,* écrit le communiqué de l'exposition. *Ils ont proposé de travailler sur l'image physique et mentale que les personnes âgées ont d'elles-mêmes et que la société porte sur elles.* »

HOUDAN Jouez aux enquêteurs dans le pays houdanais

Dimanche 24 juin de 8 h à 17 h, l'office du tourisme du pays houdanais organise la 15^e^ et dernière édition du rallye touristique, une enquête sur le pays houdanais et ses environs.

En famille ou entre amis, une véritable « *enquête policière* » vous est proposée par l'office du tourisme du pays houdanais, dimanche 24 juin de 8 h à 17 h. Rendez-vous dans ses locaux pour débuter l'aventure de cette 15^e^ édition du rallye touristique de Houdan et ses environs.

« *Là, petits et grands enquêteurs recevront toutes les instructions nécessaires pour mener à bien cette enquête,* précise l'office du tourisme. *Pour autant, n'oubliez pas votre voiture et votre permis de conduire car la première étape est automobile !* »

L'inscription est obligatoire avant le samedi 23 juin à midi et les équipes autorisées peuvent regrouper de deux à six personnes. Les tarifs sont à 16 euros pour les adultes, et 12 euros pour les enfants. La participation est gratuite pour les moins de 10 ans. Plus d'informations à retrouver sur la page Facebook de la Ville de Houdan ou au 01 30 59 53 86.

ANDRESY « Boum à facettes » à l'espace Julien Green

Pour clôturer la saison samedi 23 juin à 21 h, la chanteuse Marie Clerquin va s'y produire pour son deuxième spectacle, accompagnée d'un DJ et d'un décor digne des années 1980.

Samedi 23 juin à 21 h, l'espace Julien Green va se transformer en véritable *Boum à facettes*. C'est le nom du spectacle de la chanteuse Marie Clerquin. L'artiste va être accompagnée d'un DJ et d'un décor « *tout droit sorti des garages de cette génération* », selon le communiqué de presse du spectacle.

Ce sera l'occasion pour les spectateurs de « *partager un moment plein d'énergie, de bons souvenirs et surtout des tubes qui ont fait la « une » en France pendant tant d'années* », promet-il. Au programme notamment, du Jean-Jacques Goldman avec le titre *Quand la musique est bonne* ou encore Gilbert Montagné avec *Sous le sunlight des tropiques*.

Marie Clerquin est présentée comme une « *chanteuse autodidacte* » qui a notamment fait les premières parties des concerts de Natasha St-Pier ou Matt Pokora. A l'issue de la représentation, la nouvelle saison culturelle 2018-2019 de la ville va être dévoilée pour la première fois. Le spectacle est à dix euros pour les adultes et cinq euros pour les moins de 12 ans. Réservations à l'accueil de l'hôtel de ville ou via les billetteries en ligne sur la Fnac ou Ticketmaster.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ETATS ET CIVILS

Des Mantais en Russie !

Etat et Civils recevait cette semaine Mam Nieng, responsable adjoint du pôle gestion de proximité de Mantes en Yvelines Habitat. Le bailleur social aide des jeunes à réaliser leur rêve de voyage en Russie.



LFM RADIO

Mam Nieng a ainsi contribué au projet de ces jeunes grâce à la mise en place d'un partenariat avec Mantes Habitat en Yvelines.

Cette année, c'est le rêve de quatre jeunes du secteur des Physiciens à Mantes-la-Jolie que Mantes en Yvelines Habitat a rendu possible à travers le dernier projet de son pôle gestion de proximité. Les quatre jeunes du Val Fourré ont la chance de pouvoir assister à la coupe du monde de football en Russie. Après avoir repeint des cages d'escaliers d'immeubles de leur quartier, ils ont reçu près de 1 500 euros de subvention du bailleur social, pour pouvoir réaliser leur rêve.

« *Depuis quelques années nous proposons un partenariat avec l'entreprise d'insertion, BatiVie à Chanteloup-les-Vignes et l'association Insertion formation éducation prévention (Ifep), les éducateurs du secteur mantais. Nous leur proposons de repeindre des cages d'escaliers en échange d'une subvention sur leur projets, en général encadrés par l'Ifep* » explique Mam Nieng. Ce projet de voyage en Russie, a ainsi germé chez les quatre jeunes il y a très longtemps, car ils en sont à leur troisième année de partenariat avec Mantes en Yvelines Habitat. D'ailleurs ce voyage n'est qu'un pan de leur initiative, puisque ce qui les intéresse réellement c'est l'animation socio-éducative.

Depuis l'incendie de la structure sociale La Pagode, le quartier des Physiciens ne bénéficie plus de structure socio-éducative, « *le quartier se sent isolé* » explique Mam Nieng. La structure d'animation la plus proche du quartier se trouve être le centre Aimé Césaire, séparé des Physiciens par une route nationale, et donc peu accessible. Pour vivifier leur quartier, les quatre compères ont ainsi décidés de se monter en association. Après avoir obtenu un local de la part du bailleur, ils ont passés leur Bafa et donnent désormais des cours de soutien scolaire, ou proposent des activités aux jeunes de leur quartier.

Près de 1500 euros de subvention

Mantes Habitat en Yvelines ne compte pas s'arrêter là et à déjà en tête sa futur initiative sociale. « *Notre prochain gros projet consiste à la prévention de la perte d'autonomie des plus de 60 ans avec l'association partenaire Solia* » explique Mam Nieng. Accompagné d'autres bailleurs sociaux Mantes Habitat en Yvelines entend mettre en place sur certains quartiers de la ville, dont celui des Physiciens, des lieux de rencontre pour les seniors en perte de mobilité.

Etats et civils
Tous les mercredis de 11 h à midi, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LA MATINALE

La Compagnie des Contraires trace son « Sillon d'Art »

Ce weekend la Compagnie des Contraires organisait son festival d'art du cirque et de la rue à l'Arche de Chanteloup-les-Vignes.

Fondée en 1991, la Compagnie des Contraires a déjà mis en place une multitude de projets et initiatives dans le département. A la fois école de cirque, troupe de théâtre ou encore espace de prévention et de formation, l'initiative détonne dans le paysage artistique de la région.

Dédiée à l'action culturelle et l'éducation populaire, la compagnie itinérante a posé ses valises à Chanteloup-les-Vignes avec sa dernière création, le festival des arts du cirque et de la rue, Sillon d'Art. Du vendredi 15 juin au dimanche 17 juin, la compagnie encadrait en effet son festival à l'Arche.

« Sensibiliser les gens à travers la culture »

Le principe est simple. « *Plus on va vers les populations, plus on fait des spectacles divers et variés, plus on peut éveiller, éduquer et sensibiliser les gens à travers la culture* » explique Neusa Thomasi, fondatrice et directrice artistique de la compagnie. A travers de nombreux ateliers, conférences, installations ou spectacles gratuits et ouverts à tous, la compagnie a ainsi sensibilisé les Chantelouvais à la culture. Avec l'aide de l'Ecocirque Bouglione, du collectif l'Areine ou encore du groupe Edifice, la Compagnie des Contraires à tenu le pari de proposer trois jours d'activités culturelles à la ville.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Avec l'aide de l'Ecocirque Bouglione, du collectif l'Areine ou encore du groupe Edifice, la Compagnie des Contraires à tenu le pari de proposer trois jours d'activités culturelles à la ville.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau facile

4			6		3	9	8	
9	8		2	1		6		5
	5	7			4	1		
7								
3	2	8		4	1	5	6	9
5				2	9	4		
		6	5	9	8	3	1	
8	4			3			5	
1	3	5		7		2		8

SUDOKU : niveau moyen

4								1
	8	7		9			6	
	2			1	5		8	
				3			4	7
		8		7			9	
	9	3	4		2	6	1	
8	7	2	9	6		4		
6	3				7	1	2	
			2				7	6

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Charles-Edouard Ama Koffi
ce.amakoffi@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 06-2018

AUCHAN MANTES BUCHELAY

Ventes ultra exclusives

ET JUSQU'À 70% D'ÉCONOMIES AVEC VOTRE CARTE WAAOH!!! !

Du mercredi 20 au mardi 26 juin 2018

Qilive

70% soit 34€30 SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH!

49€ Dont 0,30€ d'éco-participation

14€70 cagnotte déduite*

QUANTITÉS LIMITÉES 770 PIÈCES



CAFETIÈRE À DOSETTE QILIVE
Réf. 803689
Garantie 2 ans

70% DE REMISE IMMEDIATE

~~49€~~ 14€70 Dont 0,05€ d'éco-participation



QUANTITÉS LIMITÉES 750 PIÈCES

ÉCOUTEURS PHILIPS SHE9115
Coloris noir
Écouteurs intra-auriculaires semi-fermés
Réf. 463910 - Garantie 2 ans



QUANTITÉS LIMITÉES 400 PIÈCES

TV 4K POLAROID TQL55UHDP
UHD4K - 3840 x 2160 - 16,7 M couleurs - Contraste : 1000:1
Luminosité 250 cd/m² Audio x1 - Entrée PC x1 - Prise Casque x1
Sortie Coaxial x1 - 9,17€ d'éco-participation - Garantie 2 ans

Windows 10



DISQUE DUR 1000 Go + 128 Go SSD

MÉMOIRE VIVE 6144 Mo

QUANTITÉS LIMITÉES 110 PIÈCES

25% SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH!

599€ Dont 0,50€ d'éco-participation

449€ cagnotte déduite*

ASUS

PC PORTABLE ASUS 17,3" R702UV-BX071T
Coloris gris
HD+ - Intel Pentium 4405U
Nvidia GeForce 920MX 2 Go
64 bit - Réf. 53502
Garantie 2 ans

+



= les 2 TV

~~548€~~ 399€ Dont 14,17€ d'éco-participation

TV LED ALTEC LANSING 32" 81cm
1366 x 768 - 16,7 M couleurs
Contraste : 1200:1
Luminosité 180 cd/m²
50 Hz - Péritel x1 - CI x1
Entrée composante x1 - Entrée PC x1
Entrée casque x1 - Sortie coaxial x1
5€ d'éco-participation
Garantie 2 ans

*Le prix indiqué correspond au prix auquel vous revient le produit après déduction du montant crédité sur votre compte Waaoh ! (1) Voir conditions des cagnottes et des cartes Auchan en dernière de page.

À votre service sur Auchan.fr | Auchan:Direct | Auchandrive.fr

Auchan

et la vie change